



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 1

Date de compilation: 29/09/2016

Révision: 11/03/2017

N° révision: 1.1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: VERTEX

Code stock: 94

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: * Nettoyant pour condenseurs et évaporateurs de climatisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Advanced Engineering Ltd

Guardian House

Stroudley Road

Basingstoke

Hampshire

RG24 8NL

United Kingdom

Tél: +44(0)1256460300

Fax: +44(0)1256462266

Email: sales@advancedengineering.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Institut National de Recherche et de Sécurité +33 (0) 1 40443000

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Nancy + 33 (0) 3 83225050

Centre Antipoisons / Antigif Centrum +32 (0) 2 264 96 36

Advanced Engineering Ltd (24hr) +44 (0) 1256 854318

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Dam. 1: H318

Effets indésirables: Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H318: Provoque des lésions oculaires graves.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 2

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion**Mentions d'avertissement:** Danger**Conseils de prudence:** P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter un équipement de protection des yeux.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.**Section 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Ingrédients dangereux:**

DPM

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
252-104-2	34590-94-8	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	1-10%

TRISODIUM CITRATE DIHYDRATE

200-675-3	6132-04-3	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	1-10%
-----------	-----------	---	---	-------

NON IONIC SURFACTANT

-	68439-51-0	-	Aquatic Chronic 3: H412	1-10%
---	------------	---	-------------------------	-------

SODIUM XYLENESULPHONATE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119513350-56-0001

215-090-9	1300-72-7	-	Eye Irrit. 2: H319	1-10%
-----------	-----------	---	--------------------	-------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 3

SODIUM ALKYL BENZENE SULPHONATE

285-600-2	85117-50-6	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318	1-10%
-----------	------------	---	--	-------

ALCOHOLS, C9-11 ETHOXYLATED, 2.5 EO

-	68439-46-3	-	Eye Dam. 1: H318	1-10%
---	------------	---	------------------	-------

Section 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Contact avec la peau: * Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: * Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 5 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: * Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoirement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 4

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: * Nettoyant pour condenseurs et évaporateurs de climatisation PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 5

TRISODIUM CITRATE DIHYDRATE**Valeurs limites d'exposition:****Poussière respirable**

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	4 mg/m ³	-	-	-

DNEL/PNEC**Ingrédients dangereux:****SODIUM XYLENESULPHONATE**

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	26.9 mg/m ³	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	136.25 mg/m ³	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	0.096 mg/cm ²	Les travailleurs	Locale
DNEL	Inhalation	6.6 mg/m ³	La population en général	Systémique
DNEL	Cutanée	68.1 mg/kg	La population en général	Systémique
DNEL	Cutanée	0.048 mg/cm ³	La population en général	Locale
DNEL	Orale	3.8 mg/kg/day	La population en général	Systémique
PNEC	Eau douce	0.23 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0.023 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	0.862 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	0.0862 mg/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0.037 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.**Protection des mains:** Gants de protection.**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.**Protection de la peau:** Vêtement de protection.**Environnementaux:** Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau.**Section 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État:** Liquide

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 6

Couleur: Violet

Odeur: Odeur douce

Solubilité dans l'eau: Très soluble

Point/Domaine d'ébul. °C: 99

supér: 95

Densité relative: 1.03

pH: 7.7

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

TRISODIUM CITRATE DIHYDRATE

-	MUS	LD50	170	mg/kg
-	RAT	LD50	1548	mg/kg

NON IONIC SURFACTANT

ORAL	-	LD50	>2000 - < 5000	mg/kg
------	---	------	----------------	-------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 7

SODIUM XYLENESULPHONATE

DERMAL	RBT	LD50	2,000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	7,000	mg/kg

*** Dangers pertinents pour le produit:**

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.**Contact avec les yeux:** * Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue.**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoirement et de douleur d'estomac.**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.**Autres informations:** Non applicable.**Section 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Ingédients dangereux:****NON IONIC SURFACTANT**

DUCKWEED (Lemna sp.)	EC50	> 1 - < 10	mg/l
Daphnia magna	EC50	> 1 - < 10	mg/l
FISH	LC50	> 1 - < 10	mg/l

SODIUM XYLENESULPHONATE

ALGAE	IC50	230	mg/l
Daphnia magna	EC50	1,000	mg/l
FISH	LC50	1,000	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité:** * Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents. Biodégradable.**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 8

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre. Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: * Récupération des composants utilisés pour réduire la pollution.

Code CED: 16 03 05

Élimination des emballages: Nettoyage à l'eau. Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VERTEX

Page: 9

seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.